

L'incident grave à la centrale du Tricastin n'est toujours pas réglé

4 mars 2013 / [CAN84](#)">Collectif antinucléaire de Vaucluse / CAN84



Dans un des réacteurs nucléaires les plus anciens de France, un incident électrique grave s'est produit le 1 mars. La situation ne parait pas y avoir été parfaitement rétablie.

Le nouvel incident - une explosion précédée d'un immense flash bleu - qui s'est produit jeudi 28 février 2013 vers 20h à la centrale nucléaire du Tricastin, l'une des plus vieilles centrales nucléaires, n'est pas clos.

A ce jour les investigations indépendantes menées en dehors de la parole officielle et de l'exploitant EDF révèlent :

- ▶ le parasurtenseur (parafoudre) de sortie du transformateur principal du réacteur nucléaire n° 1 est touché et git à 45 ° vers le sol, des techniciens sont en intervention
- ▶ les bâtiments annexe « phase 3 » du réacteur nucléaire n°1 , celui des turbines et condensateurs, crachent de la "vapeur" de tous les côtés. D'importantes coulures de liquide se répandent au long de l'assise en béton. Ce qui peut laisser supposer une difficulté de régulation de la pression.
- ▶ le mistral soufflant entre 80 et 90 km/h rend impossible des prélèvements d'échantillons significatifs de présence ou non de radioactivité

Des rejets radioactifs possible, une vétusté inquiétante

Lors de l'arrêt d'urgence d'un réacteur, tel celui qui affecte aujourd'hui le réacteur n°1 du Tricastin, il y a impossibilité de stopper instantanément la réaction nucléaire (blackout). En conséquence le refroidissement et la production de vapeur par l'échangeur du circuit primaire doivent être assurés. Cette continuité peut engendrer des "*soulagements*" qui peuvent nécessiter en urgence des rejets gazeux radioactifs et chimiques par la cheminée (et non par les tours de refroidissement dont ce n'est pas la fonction).

Le réacteur n°1 est celui qui présente le plus de vétusté dont de nombreuses fissures de plus de 1 cm et il apparaît que sa maîtrise de conduite relève de la danse de Saint-Guy. L'ASN [Autorité de sûreté nucléaire] l'a placé particulièrement sous surveillance tout en lui ayant octroyé un prolongement de durée de fonctionnement plutôt contradictoire.

D'autres incidents dans les mois et années passées

- ▶ le 2 juillet 2011 : un incendie avait déjà touché le transformateur de l'unité du réacteur n°1 à l'arrêt. Incendie, flammes, fumées noires dans le ciel, intervention des pompiers, périmètres de « *sécurité* ». Explication officielle à l'époque : « *Une borne en porcelaine s'est fissurée et a explosé. De l'huile a coulé, provoquant l'incendie.* »

► février 2011 : Un incident concernant les groupes électrogènes de secours à moteur diesel de la centrale nucléaire du Tricastin a été déclaré par EDF le 16 février 2011. Les groupes électrogènes de secours à moteur diesel permettent d'alimenter les systèmes de sûreté du réacteur en cas de perte de l'alimentation électrique par le réseau national. L'ASN a classé au niveau 2 sur l'échelle INES cet incident.

► mardi 10 avril 2012 au petit matin, un incendie dégageant une importante fumée s'est déclaré dans la salle des machines, cette fois-ci du réacteur n° 4. La quasi totalité des voies de circulations situées à l'extérieur du site nucléaire ont du être fermées par les forces de gendarmerie.

Source et photo : Courriel à *Reporterre* du Collectif antinucléaire du Vaucluse ([Contact](#)).

Lire aussi : *[Incendie à la centrale du Tricastin : y-a-t-il eu dégagement de dioxine ?](#)*

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-incident-grave-a-la-centrale-du>